

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



1. Objet

Les présentes conditions générales de vente encadrent les modalités d'inscription et de participation aux stages, sorties et événements organisés par Cordée de Meufs.

2. Inscription

L'inscription à un stage est considérée comme définitive à réception du paiement demandé et de l'ensemble des informations nécessaires à la participation.

Toutes les activités nécessitent une adhésion à l'association ainsi qu'une licence FFCAM en cours de validité.

3. Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros et comprennent uniquement les prestations mentionnées dans la description du stage. Les frais de transport, d'hébergement, de restauration ou de location de matériel non précisés restent à la charge des participantes.

4. Annulation par la participante

Toute inscription est ferme et définitive.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation de la participante, quel qu'en soit le motif, sauf décision exceptionnelle de l'association.

La participante peut toutefois proposer une personne remplaçante, sous réserve de validation par l'association et du respect des prérequis du stage.

5. Annulation ou modification par l'association

Cordée de Meufs se réserve le droit d'annuler, reporter ou modifier un stage en cas de conditions météorologiques défavorables, de problème de sécurité, de nombre insuffisant de participantes ou de force majeure.

Dans ce cas, les sommes versées pourront être remboursées ou reportées sur une autre date.

6. Responsabilité

Chaque participante est responsable de son niveau physique et technique, de son état de santé ainsi que de son matériel personnel.

Les activités proposées se déroulent en milieu montagnard et comportent des risques inhérents à la pratique de l'alpinisme et des sports de montagne.

Les participantes s'engagent à respecter les consignes données par les encadrant·es et les guides.

7. Assurance

La licence FFCAM est obligatoire pour participer et vous permet de bénéficier d'une couverture d'assurance adaptée à la pratique des sports de montagne selon les garanties souscrites par chaque participante.

Il appartient à chaque participante de vérifier l'adéquation de sa couverture d'assurance avec l'activité pratiquée.

8. Droit à l'image

Dans le cadre des activités organisées par Cordée de Meufs, des photographies ou vidéos peuvent être réalisées à des fins de communication, de promotion ou d'archives de l'association.

Sauf opposition écrite formulée avant le début du stage, les participantes autorisent Cordée de Meufs à utiliser leur image sur ses supports de communication, notamment site internet, réseaux sociaux, dossiers de présentation et publications associatives.

Aucune utilisation commerciale individuelle de l'image des participantes ne sera réalisée sans accord spécifique.

9. Acceptation des conditions

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.